



forêt-MAIL

a s b l F o r ê t W a l l o n n e

Croix du Sud, 2/9 • B-1348 Louvain-la-Neuve

tél. : + 32 10 47 49 95 • fax : + 32 10 47 49 91

i n f o @ f o r e t w a l l o n n e . b e

n° 51 – février 2009

SOMMAIRE

REVUE DE PRESSE

667 – Tempête Klaus, 300 000 hectares de forêt touchés en France

668 – Les fruitiers forestiers en pépinière

669 – Le marché des granulés en Belgique et en France

670 – Nouvelle maladie du frêne :
pas encore en Région wallonne mais bien en France

671 – Nouvelle méthode de suivi du chevreuil à grande échelle :
l'IK voiture

672 – L'écureuil gris poursuit sa progression

673 – Pro-Populus, pour défendre le peuplier

674 – Quelles qualités pour un pantalon de sécurité ?

675 – Croissance du chêne pédonculé sur sols à nappe temporaire

676 – L'alisier en peuplement mélangé, une plus-value certaine...

« forêt-MAIL » est un document gratuit, distribué électroniquement et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.

Il est disponible sur simple demande :
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be

Les articles résumés sont choisis parmi les différentes lectures de la rédaction.



forêt-MAIL est réalisé avec le soutien financier de l'« accord cadre de recherche et vulgarisation forestières ».


[retour au sommaire](#)

TEMPÊTE KLAUS, 300 000 HECTARES DE FORÊT TOUCHÉS EN FRANCE

D'après les premières estimations, la tempête Klaus, qui a balayé le Sud-Ouest de la France le 24 janvier dernier avec des vents de plus de 180 km/h, aurait provoqué entre 60 et 80 % de dégâts dans les forêts touchées.

Dans les départements des Landes, du Sud Gironde et du Lot-et-Garonne, ce sont 300 000 hectares de forêt (environ 15 à 20 millions de mètre cube) qui sont touchés. On observe beaucoup de volis et de chablis.

La région avait déjà été lourdement touchée lors des tempêtes de 1999. Cela dit, la conjoncture économique actuelle semble encore plus défavorable qu'alors. Crise oblige, les carnets de commande de la plupart des entreprises de la filière bois sont quasiment vides et des stocks importants sont déjà présents chez les scieurs et les exploitants. Les scieurs, comme les panneautiers, vont avoir beaucoup de mal à absorber ce volume de bois qui représente plusieurs années de récolte. La même remarque vaut pour l'exportation qui représentait jusqu'à présent le principal débouché économique.

Michel Barnier, le Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, a proposé la mise en œuvre d'un plan global en trois points :

- assurer la récupération des bois abattus ;
- permettre le stockage et la valorisation des bois ;
- organiser la reconstitution du patrimoine forestier.

Il souhaite également mettre en avant un plan de valorisation de la biomasse, en particulier à vocation énergétique. Néanmoins, le massif des Landes, parmi les plus touchés, est principalement constitué de pin maritime, relativement peu attractif pour la filière bois-énergie.

Pour ce qui est de la reconstitution, elle s'annonce pénible dans le chef des propriétaires. Environ 90 % des exploitations ne sont pas assurées en raison du coût prohibitif des contrats. De plus, un sentiment d'épée de Damoclès-tempête plane désormais sur la région.

Le schéma de sylviculture classique opéré dans les Landes, de grandes monocultures équiennes de pin, sera plus que probablement remis en question.

C.H.


[retour au sommaire](#)

article

667

- Communiqués de presse Forestiers Privés de France, 26 et 27 janvier 2009.
- J.T. [2009]. Tempête Klaus : les données économiques. *Fordaq*, 27 janvier 2009.
- BARRET B. [2009]. La forêt des Landes se remettra-t-elle ? *Nord Éclair*, 31 janvier 2009.
- DANIEL H. [2009]. Tempête : des conséquences dramatiques pour la forêt. *Le Figaro*, 26 janvier 2009.

Pour se procurer l'article :

www.foretpriveefrancaise.com/tempete

bois.fordaq.com

www.nordeclair.fr

www.lefigaro.fr

« forêt-MAIL » est un document gratuit, distribué électroniquement et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
 tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

LES FRUITIERS FORESTIERS EN PÉPINIÈRE

Les fruitiers forestiers ne représentent qu'une infime partie des plants forestiers vendus en pépinière, peu d'études ont donc été réalisées sur ces espèces, mis à part le merisier. Cet article présente les différentes évolutions du matériel de reproduction des fruitiers forestiers les plus représentés en France : merisier, alisier, cormier, poirier et pommier.

Alors que dans les années '70, les noyaux de bigarreaux et de cerises acides étaient destinés à produire des plants forestiers, c'est le merisier qui occupe maintenant une place de choix chez les pépiniéristes. Même si le nombre de plantations françaises de merisier est élevé, les pénuries de graines sont récurrentes. La tentation d'importer des graines ou des plants d'Allemagne ou de Hongrie pour approvisionner les marchés est grande. Il faut cependant veiller à ne pas importer les merises allemandes accompagnées d'étiquettes jaunes car ces merises ne sont pas considérées comme forestières. Afin de répondre aux épisodes de pénurie de merises françaises, la production de cultivars est réapparue depuis deux ans. Ces cultivars sont obtenus par bouturage de pieds-mères, les prix étant alors plus élevés que pour des plants forestiers issus de semences. Ces cultivars ont le grand avantage d'avoir une croissance rapide, ce qui permet de concentrer les tailles de formation et les élagages sur une période plus courte. Notons enfin que les vergers à graines de merisiers français ne produisent pas encore beaucoup de plants.

Contrairement à la Belgique, le commerce de graines d'alisier n'est pas encore réglementé en France. L'espèce vient d'être soumise à la réglementation sur la reproduction de plants forestiers, il faudra donc encore quelques années pour que les différentes provenances françaises soient identifiées.

Aucune mesure n'a encore été prise en France pour conserver les ressources génétiques des pommiers et poiriers sauvages. À l'heure actuelle, les plants proposés dans les pépinières sont principalement destinés à produire des porte-greffes. Des études concernant ces deux espèces fruitières forestières sont en cours.

B. de P.

article

668

GIRARD S. [2009]. Fruitiers forestiers : que trouve-t-on en pépinière ? *Forêt-entreprise* **184** : 40-44 (5 p., 2 tab., 3 réf.).

Pour se procurer l'article :
Forêt-entreprise
IDF
Avenue Bosquet, 23
F-75007 Paris
tél. : + 33 1 40 62 22 81
idf-librairie@cnppf.fr

« forêt-MAIL » est un document gratuit, distribué électroniquement et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

[retour au sommaire](#)

LE MARCHÉ DES GRANULÉS EN BELGIQUE ET EN FRANCE

La production de granulés atteint en Belgique les 485 000 tonnes. Notre consommation étant de 700 000 tonnes, le recours aux importations est nécessaire. Les centrales électriques sont les principales consommatrices et les importations viennent du Canada, des Pays baltes, d'Allemagne ou de France.

La France, quant à elle, produit annuellement 275 000 tonnes de granulés. Cent mille tonnes sont exportées, le reste est principalement utilisé en chauffage domestique.

En ce qui concerne les producteurs pour la France, ce sont les granulateurs agricoles qui tiennent le haut du pavé avec 34 % de la production. Les entreprises de la transformation du bois en produisent 27 %. Ils occupent la deuxième place mais leur part augmente depuis 2007. Une troisième vague d'investisseurs a fait son apparition en 2008, ce sont les opérateurs de l'Énergie et de la grande distribution.

C.H.

[retour au sommaire](#)

Anonyme [2008]. France et Belgique, analyse du marché du granulé. *La Forêt Privée* 303 : 23-24 (2 p.).

Pour se procurer l'article :
La Forêt Privée
Av. de la Grande Armée, 61
F-75782 Paris cedex 16
tél. : + 33 1 45 00 46 61
www.laforetprivee.com

« forêt-MAIL » est un document gratuit, distribué électroniquement et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

NOUVELLE MALADIE DU FRÊNE : PAS ENCORE EN RÉGION WALLONNE MAIS BIEN EN FRANCE

Le DNF a demandé au Centre de Recherches agronomiques (CRA) de Gembloux d'effectuer un suivi sanitaire des frênes dans le contexte de la maladie apparue il y a maintenant quelques années en Europe de l'Est et du Nord et qui semble gagner du terrain. Cette maladie est provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*) qui ne s'attaque actuellement qu'au frêne mais est soupçonné de pouvoir étendre ses ravages à d'autres essences.

Cette maladie n'est actuellement pas encore présente en Région wallonne. Elle l'est par contre en France, en Haute-Saône, où des peuplements de frêne touchés ont été observés à l'automne 2008 dans plus de quatre-vingts communes.

Il semblerait que des facteurs climatiques défavorables soient associés à l'apparition de la maladie mais ils ne sont pas encore clairement identifiés.

Les symptômes les plus visibles sont des dessèchements de rameaux de un ou deux ans qui meurent soit juste avant le débourrement soit au cours des périodes sèches en été.

Des nécroses corticales sont souvent présentes à la base des rameaux morts ou sur de petits rameaux latéraux. De là, elles s'étendent à la branche puis au tronc pour former des faciès chancreux.

La biologie du champignon n'est pas encore suffisamment connue pour pouvoir proposer des moyens de lutte. Néanmoins, il est préconisé de ne pas transporter de bois de frêne non séché depuis des zones connues pour être touchées par la maladie.

Le laboratoire de mycologie du CRA de Gembloux coordonne les données sur cette maladie. Tout plant suspect peut être signalé à Anne Chandelier (chandelier@cra.wallonie.be).
C.H.


[retour au sommaire](#)

a r t i c l e

670

- CHANDELIER A. [2008]. Le frêne, une essence menacée en Europe ? *Silva Belgica* 115 : 28-31 (4 p., 3 fig., 5 réf.).
- PIOUS D., CAROULLE F. [2008]. Émergence d'une nouvelle maladie du frêne. *Forêts de France* 519 : 29 (1 p., 2 fig.).

Pour se procurer l'article :

Silva Belgica
Société royale forestière de Belgique
Galerie du Centre, Bloc 2,
6^{ème} étage
B-1000 Bruxelles
tél. : + 32 2 223 07 66
srfb@srfb-kbbm.be

Forêts de France
rue de la Trémoille, 6
F-75008 Paris
tél. : + 33 1 47 20 36 32
foretsdefrance@wanadoo.fr

« forêt-MAIL » est un document gratuit, distribué électroniquement et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

NOUVELLE MÉTHODE DE SUIVI DU CHEVREUIL À GRANDE ÉCHELLE : L'IK VOITURE

Dans le but de suivre au mieux les populations de chevreuil présentes sur un territoire, le suivi d'indicateurs de changement écologique (ICE) est un outil très intéressant d'aide à la gestion des populations. Plutôt que de fournir une estimation minimale de la population, voire une estimation erronée, l'évolution de certains indicateurs s'avère plus intéressante dans le but d'une gestion cynégétique appropriée.

Une étude de l'ONCFS, sur la réserve française de Chizé, a essayé de mettre en place un nouvel ICE : l'indice kilométrique voiture (IK voiture).

Le but de cet indice kilométrique est de permettre la mise en place d'un nouvel ICE par indice kilométrique sur de grands territoires. La mise en place de tout un réseau d'IK pédestre s'avère parfois très lourde. La nouvelle méthode présentée pourrait donc très bien résoudre certains aspects pratiques.

Il ressort que cet IK voiture pourrait être un ICE intéressant. Il reste cependant à valider ce nouvel ICE sur d'autres territoires avant de le confirmer comme nouvel outil de gestion des populations de chevreuil.

Les premiers résultats sont en tous cas très prometteurs : l'investissement humain pourrait être trois fois moins important qu'un suivi par IK pédestre.

B. de P.


[retour au sommaire](#)

article

671

VAN LAERE G.,
MICHALLET J.,
GAILLARD J.-M., KLEIN F.
[2008]. Une nouvelle
méthode pour le suivi
du chevreuil à grande
échelle : l'IK voiture.
Faune Sauvage **282** :
19-25 (7p., 5 fig., 4 tab.,
10 réf.).

Pour se procurer l'article :
Faune sauvage
Office national de la chasse
et de la faune sauvage
Avenue de Wagram, 85 bis
F-75017 Paris
www.oncfs.gouv.fr

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be

[retour au sommaire](#)

L'ÉCUREUIL GRIS POURSUIT SA PROGRESSION

L'écureuil gris aurait été aperçu à 5 km des frontières Suisse, en Italie. Pour rappel, cet espèce invasive d'écureuil essaime en Italie et dans les Îles britanniques.

La crainte de voir cet écureuil envahir l'ensemble du continent européen est fondée. En effet, une fois les Alpes traversées, l'espèce n'aura aucune peine à augmenter sa vitesse de colonisation grâce, notamment, aux vallées du Rhin et du Rhône.

La Commission permanente de la Convention de Berne a déjà émis une recommandation en 2005 afin d'inciter les autorités de la vallée du Tessin, en Italie, à éradiquer les écureuils gris. Mais le problème ne semble pas avoir été résolu.

La présence de l'écureuil gris est non seulement une menace pour la survie des populations de notre espèce indigène, l'écureuil roux, mais également pour la qualité des bois produits en forêt. Une étude menée dans une hêtraie en Angleterre a en effet montré que cet écureuil a dans ses mœurs l'écorcement des arbres, même les plus vigoureux.

C.H.



S.P. [2009]. L'écureuil gris aux portes de la Suisse ?
La Forêt 62(1) : 6 (1 p.,
1 fig.).

Pour se procurer l'article :
La Forêt
Case postale 33
CH-1000 Lausanne 6
www.wvs.ch

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be

[retour au sommaire](#)

[retour au sommaire](#)

PRO-POPULUS, POUR DÉFENDRE LE PEUPLIER

Le 5 décembre dernier, des représentants de diverses associations touchant au peuplier ont créé l'association « Association européenne du peuplier, Pro-Populus ».

Cette association rassemble à la fois des producteurs, des promoteurs et des utilisateurs industriels de l'essence. Leurs objectifs sont de mieux positionner le peuplier en tant que matière stratégique, principalement auprès des services de la Commission européenne et du Parlement européen.

En plus de défendre et représenter la production et l'usage du peuplier, Pro-Populus se veut une plate-forme d'échange d'informations et veut également promouvoir des études sur cette essence.

Les membres belges et français de cette association – qui compte également des italiens et des espagnols – sont le Centre de populiculture du Hainaut, la Chambre syndicale du peuplier de France, FEDEMAR (B), la Fédération nationale des scieries (B) et Unie Vlaamse Bosbouw. C.H.

[retour au sommaire](#)

article 673

Anonyme [2009].
Création de Pro-Populus.
L'Écho des Bois 101(4-5) :
8 (1 p.).

Pour se procurer l'article :
L'Écho des Bois
B.P. 130
B-1081 Bruxelles
tél. : + 32 2 513 50 47
www.echodesbois.be

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be

[retour au sommaire](#)

QUELLES QUALITÉS POUR UN PANTALON DE SÉCURITÉ ?

Une enquête réalisée en Allemagne auprès de 1 313 travailleurs forestiers a tenté de cerner leurs attentes vis-à-vis des pantalons de sécurité. L'idée était de voir quels facteurs influençaient leur choix lors de l'achat de tel ou tel modèle ou marque.

Les résultats de l'enquête montrent que l'aspect protection est le premier à intervenir. Les autres qualités importantes qui sont attendues du pantalon sont une bonne résistance à la déchirure, un poids léger, de bonnes coutures et un tissu respirant.

C.H.

[retour au sommaire](#)

STARK D., WOLFF D.
[2009]. Was erwarten
Waldarbeiter von ihren
Schnittschutzhosen ? *Forst
und Holz* 64(1) : 40-43
(1 p., 4 fig.).

Pour se procurer l'article :
Forst und Holz
[forstundholz@schlueter
sche.de](mailto:forstundholz@schluetersche.de)

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

CROISSANCE DU CHÊNE PÉDONCULÉ SUR SOLS À NAPPE TEMPORAIRE

Les sols forestiers à nappe temporaire sont difficiles à mettre en valeur, à cause de l'alternance d'une période humide en hiver et d'une période sèche en été. Dans le contexte du réchauffement climatique, cette alternance pourrait encore aggraver les contraintes de ces types de sol.

Afin d'étudier le comportement du chêne pédonculé sur ce type de sol, une étude française sur le plateau lorrain, dans le département des Vosges, a permis de comparer l'accroissement de chênes pédonculés sur deux types de sol à nappe temporaire : un rédoxisol acide et un pélosol différencié, où différents travaux d'assainissement ont été réalisés lors de l'installation des plantations (billons, fossés, culture associée).

Le pélosol différencié se compose ici d'une couche de limon d'une vingtaine de centimètres reposant sur une marne. Le rédoxisol acide, moins contraignant, est formé sur d'anciennes alluvions, avec un sol plus acide et un plancher plus profond, entre 45 et 50 centimètres.

La nappe du rédoxisol est en moyenne plus profonde et donc l'engorgement plus modéré que sur le pélosol. Les racines fines du pélosol se retrouvent majoritairement dans les 20 premiers centimètres, alors qu'entre 20 et 60 centimètres, il y a environ 50 % de racines fines en plus dans le rédoxisol par rapport au pélosol.

Pour étudier la croissance des chênes pédonculés, une analyse dendroclimatique approfondie (reliant les caractéristiques des cernes de l'arbre avec les températures et pluviosités de la même année) a été réalisée sur 414 rondelles issues d'arbres prélevés en éclaircie. Le résultat marque une différence nette de comportement entre les deux stations pédologiques : l'accroissement radial est environ 15 % plus soutenu sur le rédoxisol par rapport au pélosol, et ce, en grande partie grâce au régime hydrique moins contraignant et à un meilleur enracinement. Enfin, le rédoxisol semble être plus sensible aux événements climatiques.

En ce qui concerne les différentes modalités d'assainissement des deux sites, il semblerait que la modalité d'assainissement n'ait pas donné d'effet notable en réponse au climat.

La conclusion principale de cette analyse dendroclimatique est que sur rédoxisol, un cerne large correspond à un automne pluvieux et frais puis à un début de printemps plutôt chaud et sec. Alors que sur pélosol, un cerne large correspond à un début d'été plutôt humide et frais, suivi par une fin d'été fraîche.

B. de P.



LEBOURGEOIS F., SPICHER F.,
LEFÈVRE Y. [2008].

Relations croissance du
chêne pédonculé et
climat sur deux types de
sol à nappe temporaire en
Lorraine (rédoxisol acide
et pélosol différencié).

Revue Forestière

Française 60(4) : 411-424

(14 p., 5 fig., 3 tab.,
27 réf.).

Pour se procurer l'article :

Revue Forestière Française
ENGREF

Rue Girardet, 14

CS 14216

F-54042 Nancy cédex

tél. : + 33 3 83 39 68 23

genevois@engref.fr

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be


[retour au sommaire](#)

[retour au sommaire](#)

L'ALISIER EN PEUPEMENT MÉLANGÉ, UNE PLUS-VALUE CERTAINE...

Les bois de *Sorbus* figurent parmi les mieux payés au monde. En 2007, sur le parc à grumes de Saint-Avold, en Moselle, une bille d'alisier torminal de 4,1 mètres de longueur avec un diamètre médian de 53 cm s'est vendue 9 013 euros/m³.

Plus de 80 % du bois de placage des *Sorbus* provient de France, dont plus de 80 % exploité dans les forêts du Nord-Est. Un atout d'exclusivité pour la forêt française dans la compétition sur les marchés globalisés mais aussi la responsabilité d'en faire bon usage par une gestion sylvicole adaptée.

La gestion ciblée de production de bois d'alisier de très haute qualité se décline en quelques points :

- utiliser la régénération naturelle : installer dix à quinze fois le nombre des futurs arbres-objectif, soit cinquante à cent jeunes alisiers par hectare ;
- en phase de qualification, s'intéresser aux alisiers les plus vigoureux, une forte concurrence (un gainage étroit par les autres arbres) doit leur élarger la bille de pied ;
- vers 20 ans, choisir cinq à huit alisiers-objectif par hectare, les plus vigoureux, pour les mener jusqu'au sommet de leur valeur ;
- opérer des détourages répétés tous les 4 à 7 ans, pour figer la base du houppier et minimiser le risque de formation d'un cœur coloré ;
- à 60 ans, maintenir vivant le houppier de l'arbre-objectif (éviter la mort des grosses branches) ;
- la récolte se fera autour des 80 ans.

B.C.

article
676

WILHELM G. J. [2009].
Gérer l'alisier dans les
peuplements mélangés.
Forêt-entreprise **184** : 31-
35 (5 p., 4 fig., 2 tab.).

Pour se procurer l'article :
Forêt-entreprise
IDF
Avenue Bosquet, 23
F-75007 Paris
tél. : + 33 1 40 62 22 81
idf-librairie@cnppf.fr

« forêt-MAIL » est un document
gratuit, distribué électroniquement
et réalisé par l'asbl Forêt Wallonne.
tél. : + 32 10 47 49 95
info@foretwallonne.be

[retour au sommaire](#)